

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

198935

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **12569**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **IFRIQI NE ISMAIL**

Date de naissance : **28/02/1987**

Adresse :

Tél. : **0661 028501** Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Driss AMRAOUI
Cardiologue
50, Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 0522 29 67 55 - GSM 0661 78 90 48

Date de consultation : **16/02/2021**

Nom et prénom du malade : **MR IFRIQI NE ISMAIL** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Précordialgias**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature attestant le Paiement
16/02/2014	GS + ECG		250,00	Dr. Driss AMAR Cardiologue 50, Rue des Hirondaines 022 29 00 33 - GSM: 0

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

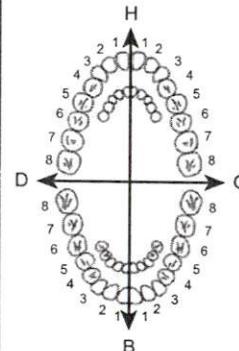
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE MOZART BOUCHER MEKOPAR TAZ RADILOGISTE RUE MOZART - CASABLANCA T. : 36.97.90/91 - FAX : 36.97.92	05/03/94	(B 280 + PC 1.5) x 1.34 = 375,20 HT	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

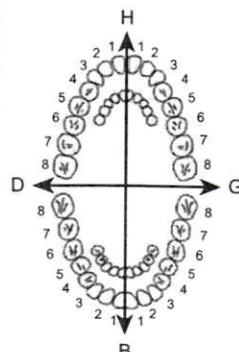
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	R



[Création, remont, adjonction]

The diagram shows a 16x16 grid of vertices. The vertices are labeled with numbers from 1 to 8, arranged in a pattern that forms a central cross shape. The numbers are: 1 (center), 2 (top and bottom of center), 3 (left and right of center), 4 (top-left and bottom-right of center), 5 (top-right and bottom-left of center), 6 (top-left and bottom-right of 4), 7 (top-right and bottom-left of 4), and 8 (top-left and bottom-right of 7). The grid is bounded by a dashed line. A point labeled 'B' is located at the bottom center of the grid. A horizontal arrow labeled 'G' points to the right, and a vertical arrow labeled 'D' points upwards.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISÉ ET SACHEZ DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

MONTAN
DES SOIN

DEBUT D'EXECUTI

FIN
D'EXECUT

CŒFFICIE DES TRAV.

MONTAN
DES SOIN

DATE D
DEVIS

DATE D
1/EXECUTED

Dr. Driss AMRAOUI
 Cardiologue
 50, Rue des Hôpitaux - Casablanca
 Tél: 0522 29 67 55 - GSM: 0661 78 90 48

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 16. 2. 2024

Nom / Prénom : MIFRIQUIN E-mail : Age :

Sexe : M F

◆ Groupage sanguin

- Groupe
- Rhésus
- RAI
- Phénotype Rhésus
- Coombs Indirect
- Coombs direct

◆ Hématologie/infectiologie

- NFS
- Plaquette
- Electrophorèse de l'hémoglobine
- Réticulocytes
- VS
- CRP
- Procalcitonine

◆ Bilan d'hémostase

- TP
- INR
- TCK
- Fibrinogène
- D-Dimères

◆ Bilan lipidique

- Cholésterol total
- Cholésterol HDL
- Cholésterol LDL
- Triglycérides

◆ Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie provoquée
- Hémoglobine glyquée

◆ Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferristine
- Transferrine

Autres :

◆ Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Réserve Alcaline
- Phosphore
- Magnésium
- Magnésium érythrocytaire
- Protéines
- Acide urique

◆ Ionogramme urinaire

- Diurèse
- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Phosphore
- Urée

◆ Fonction rénale

- Urée
- Créatinine
- Clairance de la créatinine
- Protéinurie des 24h

◆ Fonction hépatique et pancréatique

- ASAT
- ALAT
- Phosphatase alcaline
- Gamma GT
- Bilirubine totale et conjuguée
- Alkaline phosphatase
- ⁵⁷Transferrine

LABORATOIRE MOZART
 Dr BOUCHRA MELLOU
 BIOLOGISTE
 CASABLANCA
 1, RUE MOZART - CASABLANCA
 TÉL : 36.97.90/91 - FAX : 36.97.92

◆ Examen des urines

- ECBU
- ATB gramme
- Test de grossesse

◆ Bilan hormonal

- Prolactine
- FSH
- β estradiol
- β HCG
- T3
- T4
- TSH us

◆ Sérologie et immunologie

- VDRL
- TPHA
- Hépatite A
- Hépatite B:
 - Antigène Hbs
 - Antigène Hbe
 - Anticorps Anti Hbc
 - Anticorps Anti Hbs
 - Anticorps Anti Hbe
- Hépatite C
- ASLO

◆ Examen des selles

- Coprologie
- Parasitologie

◆ Divers

- PSA
- Phosphatase acide
- Vitamine D
- CPK
- Troponines
- BNP
- Pro BNP

Relaxium® B6



1 gélule par jour

magnésium
vitamine B6

COMPLEXE RELAXANT

LOT : 230699
DLUO : 08/2026
87,00DH

VOIE ORALE
30 GÉLULES

Deva

146-147 Zi. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAJDI Pharmacien Responsable

300 mg

300 mg
30 GÉLULES

Relaxium®
B6

Code : AC2 - 00040

Docteur AMRAOUI Driss

CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Lille (France)

Sur Rendez-vous

الدكتور عمراوي إدريس

أمراض القلب و الشرايين

خريج كلية الطب بليل - فرنسا

بالموعد

Casablanca, le ٢٤.٠٢.١٦ الدار البيضاء في

٢٥ IFRAGUINE ISMAIL

Tazaxet

١/٢ cpl le ٢٠٠٥

Relaxine 300

٢٠٠٦

Dr. Driss AMRAOUI
Cardiologue
50, Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 0522 29 67 55 - GSM: 0661 78 90 48

LABORATOIRE MOZART D'ANALYSES MEDICALES

1, Rue Mozart, Casablanca. Tél : 05 22 36 97 90 /91 - Fax : 05 22 36 97 92
N° R.C/ 272918 - N° I.F : 827626 - Patente : 35600334
ICE : 000441620000082 - INPE : 097158778

FACTURE N° : 240000578

Casablanca le 05-03-2024

Mr Ismail IFRIQUINE

Organisme : Sans organisme

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses	
		Clé	Coefficient
B494	D Dimères-turbidimétrie ou Immunomarquage	B	200
B216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B	80

Total des B : 280

Total des HN : 0

TOTAL DOSSIER : 375.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent soixante-quinze Dirhams vingt centimes.

LABORATOIRE MOZART
DR BOUCHRA MEKOUEUR TAZI
BIOLOGISTE
1, RUE MOZART - CASABLANCA
TÉL: 36.97.90/91 - FAX : 36.97.92

2403045 – Mr IFRIQUINE Ismail

HEMOSTASE

D-Dimères

(Technique ELFA- Vidas Biomérieux)

176.24 ng/ml

Valeurs usuelles en fonction de l'âge

<50ans ----- < à 500 ng/ml

>50 ans ----- < âge (en années) × 10 (ng/ml)

Validé par : Dr MEKOUAR TAZI

LABORATOIRE MOZART
Dr BOUCHRA MEKOUAR TAZI
BIOLOGISTE
1, RUE MOZART - CASABLANCA
TÉL: 36.97.90/91 - FAX: 06.07.02
[Handwritten signature]



Dr Bouchra Mekouar Tazi

Biologiste diplômée de la faculté René Descartes Paris V

DIS de Biochimie, Hématologie, Bactériologie et Virologie, Immunologie, Parasitologie et Mycologie

DU Assurance Qualité en biologie médicale de l'université Paris V

Date du prélèvement : 05-03-2024

Code patient : 2205045

Né(e) le : 28-02-1987

Mr IFRIQUINE Ismail

Dossier N° : 2403045

Prescripteur : Dr AMRAOUI DRISS

Organisme : Sans organisme



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME – Automate Sysmex XS 1000i –

08-11-2023

Hématies :	5.69	M/mL	(4.30–5.76)	5.06
Hémoglobine :	17.8	g/dL	(13.5–17.2)	16.0
Hématocrite :	51.8	%	(39.5–50.5)	48.6
VGM :	91.04	fL	(80.00–99.00)	96.05
TCMH :	31.28	pg	(27.00–33.50)	31.62
CCMH :	34.36	g/dL	(28.00–36.00)	32.92
Leucocytes :	8 000	/mm3	(3 900–10 200)	10 410
Polynucléaires Neutrophiles :	62.20	%		60.10
Soit:	4 976	/mm3	(2 000–7 500)	6 256
Lymphocytes :	28.80	%		32.00
Soit:	2 304	/mm3	(1 000–4 000)	3 331
Monocytes :	8.10	%		6.80
Soit:	648	/mm3	(0–900)	708
Polynucléaires Eosinophiles :	0.60	%		0.80
Soit:	48	/mm3	(0–600)	83
Polynucléaires Basophiles :	0.30	%		0.30
Soit:	24	/mm3	(0–150)	31
Plaquettes :	245 000	/mm3	(150 000–400 000)	264 000



1, rue Mozart - Résidence Le petit paradis - 20050 Casablanca

Tél. 05 22 36 97 90 / 91 - Fax : 05 22 36 97 92 - E-mail : laboratoiremozart@gmail.com

C.N.S.S. 6007688 - R.C. 272918 - I.F. 40501775 - Patente 35600334 - INPE 09 7158778 - ICE 000441620000082

LABORATOIRE MOZART
Dr BOUCHRA MEKOUR TAZI
BIOLOGISTE
1, RUE MOZART - CASABLANCA
TÉL: 05 22 36 97 90 / 91 - FAX: 05 22 36 97 92